

DAAC/19-820-104 du 24/06/2019

**APPEL A CANDIDATURES POUR UNE MISSION DE PROFESSEUR RELAIS DEPARTEMENTAL,
RESPONSABLE ARTISTIQUE EN CHANT CHORAL POUR LES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
(04) - DOMAINE MUSIQUE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE - Tel : 04 42 93 88 41 - mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Recrutement d'un.e enseignant.e d'éducation musicale et chant choral, assurant une mission d'accompagnement et de promotion des projets artistiques liés au chant choral, rémunéré.e sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 3, soit 1 250 euros annuels.

L'enseignant.e sera choisi.e pour ses compétences musicales, pédagogiques et artistiques en lien avec le chant choral, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des diverses modalités de partenariat. La proximité géographique avec le territoire concerné est requise afin d'assurer une présence régulière auprès des établissements scolaires.

MISSION GENERALE

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale d'éducation musicale et chant choral, il/elle assurera la mission de **Responsable artistique** d'un projet choral départemental inter-établissements. Il accompagnera, en étroite coopération avec le Coordonnateur du projet et de l'Association départementale de chant choral, les établissements engagés. Il assumera un rôle de conseiller et de formateur auprès des enseignants engagés dans le projet choral. Il/elle participera au développement des actions éducatives mises en place par le domaine « Musique » de la DAAC en lien avec les partenaires du territoire.

CONNAISSANCES ATTENDUES

Afin de mener à bien cette mission de **Responsable artistique**, d'une manière générale, il/elle devra connaître :

- les textes officiels et de référence relatifs à l'enseignement de chant choral aux cycles 3 et 4 ;
- les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative et plus particulièrement, les enjeux en termes de promotion et de mise en œuvre des pratiques chorales scolaires ;
- les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, le référentiel, et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES

Il/elle devra :

- attester d'une expérience certaine dans l'enseignement de chant choral (notamment des projets inter-établissements et inter-cycles chorals conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire) ;
- savoir animer des actions de formation relatives aux pratiques de chant choral ;
- savoir produire des supports pédagogiques à destination des enseignants en lien avec le chant choral et qui seront diffusés le site de la DAAC ;
- maîtriser les outils de communication et informatiques.

QUALITES RECHERCHEES

Il/elle devra :

- avoir une aisance écrite, orale et relationnelle ;
- savoir gérer le suivi de plusieurs projets en même temps ;
- s'inscrire dans une démarche collective de projet.

- savoir travailler en équipe

MISSIONS SPECIFIQUES

En étroite collaboration avec la DAAC, l'IA-IPR, le Coordonnateur du projet et l'association départementale des chorales scolaires, il/elle :

- guide l'organisation du projet en fédérant plusieurs établissements scolaires autour d'un projet choral partenarial. En 2019-2020, pour le Vaucluse et les Bouches du Rhône : **VOX IN THE BOX**, création chorale commandée par l'académie d'Aix-Marseille au compositeur Orlando Cesaro.
- contribuera à définir un projet artistique large qui explore et valorise l'œuvre musicale choisie et en creusant les aspects interdisciplinaires et transversaux qu'elle sous-tend ;
- avoriserà autant que possible les liens inter-cycles en adaptant la participation des uns, des autres, aux niveaux et compétences des élèves ;
- recherchera les partenaires dans différents domaines artistiques pour servir de la manière la plus judicieuse l'œuvre au programme ;
- définira un planning de projet comprenant des réunions de concertation et des répétitions communes des élèves des différents établissements participants ;
- assistera et soutiendra, le cas échéant, les répétitions individuelles des chorales qui en auront besoin et apportera des conseils, méthodes, outils, techniques en matière de direction chorale, de chant et d'interprétation musicale ;
- recherchera des lieux de répétitions communes intermédiaires ;
- pourra, selon ses compétences et en l'absence d'un(e) directeur(trice) artistique professionnel(le), diriger le spectacle final.
- contribuera au rayonnement du projet en valorisant le projet avec différents supports (articles, photos, vidéos, teasers etc.) dans divers cadres :
 - auprès des établissements
 - sur le site de la DAAC (témoignages au fil des étapes du projet)
 - dans la brochure académique du *Printemps des chorales scolaires*
 - dans le festival national *Ecole en chœur*.
- amènera *in fine* les enseignants inscrits dans ce dispositif à être acteurs de chaque étape du projet et à devenir plus autonome sur le plan artistique.

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2019-2020, à compter du 23 septembre 2019. Elle pourra être renouvelée en fonction du premier bilan établi en juin 2020.

Les enseignant.e.s souhaitant faire acte de candidatures sont invité.e.s :

- à prendre contact avec Isabelle Tourtet, responsable du domaine Musique à la DAAC : isabelle.tourtet@ac-aix-marseille.fr afin de s'informer des modalités précises de la mission.
- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le 13 septembre 2019** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Madame Marie Delouze
DAAC
DSDEN 13
28 Boulevard Charles Nédelec
13231 Marseille Cedex 1

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien au cours de la semaine du 16 septembre 2019. Ils recevront un ordre de mission.

Pour tout renseignement :

Tel : 04 42 93 88 41

Mail : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille